

Vos questions / nos réponses

# Addiction au jeu en ligne

Par [Joueur2105](#) Postée le 17/07/2023 09:23

Bonjour Je souhaite me faire aider j'ai une addiction pour les jeux en lignes (enfin 1 seul jeu sur 1 seul casino). Ce jeu me pourri la vie et j'aimerais savoir quel est le chemin à prendre pour essayer de me débarrasser de cette addiction. Merci pour vos réponses

---

**Mise en ligne le 21/07/2023**

Bonjour,

A la lecture de votre message nous comprenons un souhait de vous libérer définitivement d'une pratique de jeu dont les conséquences vous mettent en souffrance. Il nous semble que vous souhaitez peut-être partager votre message avec d'autres joueurs, aussi nous vous joignons les liens du « Forum de discussion » et des « Témoignages » de notre site.

Cependant, ayant pris connaissance de votre message, c'est en tant que professionnel que nous vous répondons.

Une dépendance n'étant pas le fruit du hasard, il est important de tenter de comprendre la place que le jeu a prise dans votre vie, ce que vous en attendez, l'évolution depuis l'origine de celle-ci jusqu'à l'addiction aujourd'hui.

Vous n'indiquez pas si vous avez déjà tenté de mettre en place certaines « stratégies » pour reprendre le contrôle de cette pratique, aussi il nous paraît intéressant de vous joindre quelques liens qui pourront vous apporter des pistes de réflexion.

Afin de vous aider à vous libérer de cette pratique, la démarche d'interdiction de jeu en ligne peut se révéler comme une « clef de la réussite » parmi d'autres. Nous vous joignons les liens ci-dessous au sujet de cette démarche. Il s'agit d'une démarche personnelle et confidentielle qui entraîne une mesure d'interdiction valable pour une durée de 3 ans non réductible sur tous les sites de jeux en ligne autorisés (voir lien ci-dessous).

Si vous souhaitez être aidé par un professionnel spécialisé sur la question de l'addiction au jeu afin de réfléchir de façon plus approfondie, comprendre ce qui vous conduit à jouer de cette façon et vous orienter vers un arrêt ou une meilleure gestion de cette pratique, il existe des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui proposent des consultations confidentielles et gratuites. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si échanger dans un premier temps de la situation, obtenir davantage d'informations sur l'interdiction de jeu ou encore être aidé dans l'orientation vers une prise en charge, il est possible de nous joindre tous les jours de façon anonyme de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé) ou de 8h à minuit par chat via notre site.

Bien cordialement

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc**

---

### **Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie**

63/65 boulevard Clocheville  
**62200 BOULOGNE SUR MER**

Tél : 03 21 99 38 82

Site web : [www.ch-boulogne.fr/](http://www.ch-boulogne.fr/)

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Substitution : Centre méthadone ouvert de 10h à 12h15 et de 13h à 15h en semaine

Consultat° jeunes consommateurs : CJC ouverte aux mêmes horaires que le CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Le jeu et vous](#)
- [L'interdiction volontaire de jeu](#)